

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Mardi 23 juin 2020, 17 h

(Par voie de conférence téléphonique)

(Adopté le 16 septembre 2020)

Présences :

Nom	Collège électoral	Poste
M ^{me} Micheline Ulrich	Membre indépendant – Gouvernance ou éthique	Présidente
M ^{me} Sonia Bélanger	Président-directeur général	Présidente-directrice générale et secrétaire
M. Christian Casanova	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
M. Bernard Circé	Membre indépendant – Gestion des risques, finance et comptabilité	Administrateur
M ^{me} Marie-Hélène Croteau	Membre indépendant – Protection de la jeunesse	Administratrice
M ^{me} Jennifer Dahak-El-Ward	Membre indépendant – Réadaptation	Administratrice
D ^r Olivier Farmer	Désignation – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	Administrateur
M ^{me} Marie-Ève Giroux	Désignation – Conseil multidisciplinaire	Administratrice
M ^{me} Rinda Hartner	Désignation – Conseil des infirmières et infirmiers	Administratrice
M ^e Marlene Jennings	Membre indépendant – Ressources immobilières, informationnelles ou humaines	Vice-présidente
M. André Lemieux	Membre indépendant – Santé mentale	Vice-président
M ^{me} Monika Throner	Désignation – Comité des usagers du centre intégré	Administratrice
M. Visal Uon	Désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques	Administrateur

Absences motivées :

Nom	Collège électoral	Poste
M. Gérard Boismenu	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
M. Jean Chartier	Membre observateur – Fondations	Administrateur
M. Gérard Dufour	Membre indépendant – Vérification, performance ou gestion de la qualité	Administrateur
M. Nicolas Marchand	Membre indépendant – Organismes communautaires	Administrateur
D ^r Daniel Murphy	Désignation – Département régional de médecine générale	Administrateur
M. Michael Udy	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur
M ^{me} Isabel Velasquez	Membre indépendant – Usager des services sociaux	Administratrice

M^{me} Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, préside la séance.

M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale et secrétaire du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de la séance.

M^{me} Marie-Josée Simard, technicienne en administration au Bureau de la présidente-directrice générale, prend note des délibérations.

1. Ouverture de la séance du conseil d'administration et vérification de sa légalité

Cette séance spéciale du conseil d'administration a été convoquée conformément à l'article 164 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et au *Règlement de régie interne du conseil d'administration*.

L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 19 juin 2020, par courrier électronique, aux administrateurs.

Il y a constatation du quorum.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 23 juin 2020 à 17 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 23 juin 2020, tel que déposé.

3. Dossiers administratifs

3.1 États financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020

Monsieur Bernard Circé, président du comité de vérification, présente le dossier.

1. SITUATION FINANCIÈRE

1.1 Présentation de madame Manon Guimond, directrice adjointe aux opérations financières et de monsieur Yves Tétrault, directeur adjoint de la gestion budgétaire et de la performance financière, des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020

Tous les documents reçus sont disponibles pour consultation auprès de la direction des ressources financières par les personnes intéressées.

Présentation des pages 200, 202 et 358.

Les résultats se présentent comme suit :

	Activités principales	Activités Accessoires	Total 2019-2020
Revenus	1 614 197 302 \$	79 531 802 \$	1 693 729 104 \$
Charges	1 619 279 158 \$	79 493 524 \$	1 698 772 682 \$
Surplus (déficit) de l'exercice : ligne 26 de la page 358	(5 081 856)	38 278 \$	(5 043 578)

Conséquemment, l'état des surplus (déficits) cumulé pour le fonds d'exploitation se présente comme suit :

Déficit cumulé au début	(28 486 587) \$
Déficit de l'exercice	(5 043 578) \$
Transfert interfonds	(767 110) \$
Déficit cumulé à la fin	(34 297 275) \$
Affectation d'origine interne	(15 927 158) \$
Déficit cumulé après affectation	(50 224 433) \$

Madame Manon Guimond et monsieur Yves Tétrault ont présenté les états financiers et ont répondu aux questions.

1.2 Présentation du rapport des auditeurs Raymond Chabot Grant Thornton, état des suivis des réserves, commentaires et observation de l'auditeur indépendant

Monsieur Pierre Vallerand et madame Joëlle Clar de Raymond Chabot présentent leur rapport.

En introduction, on précise que le rapport sur les états financiers ne compte qu'une réserve concernant la comptabilisation des loyers de la SQI, réserve qui découle du respect d'une règle du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et qui est commune à l'ensemble des établissements.

1. État des travaux d'audit

Ce point mentionne que le processus de surveillance et de maintien de l'indépendance a été respecté.

2. Résultat des travaux d'audit

2.1 Stratégie d'audit prévue

Les auditeurs ont mis en œuvre leur stratégie d'audit conformément au plan qui nous avait été présenté le 29 avril 2020 et ils n'ont pas eu besoin d'y apporter de modifications importantes. Malgré la présence de la COVID-19, ils ont été en mesure d'effectuer l'ensemble des procédures qui étaient prévues au calendrier et n'ont pas été limités dans leur travail.

2.2 Sommaire des anomalies dans les états financiers

Mis à part la location d'immeubles avec la SQI, aucune anomalie n'a été identifiée.

2.3 Sommaire des anomalies liées aux informations à fournir

Aucune anomalie non corrigée n'a été détectée au cours de nos travaux d'audit concernant les informations à fournir.

2.4 Sommaire des anomalies dans les unités de mesure et les heures travaillées et rémunérées

Étant donné la situation exceptionnelle engendrée par la pandémie de la COVID-19, le MSSS, via un message aux abonnés daté du 7 mai 2020 (circulaire 2020-001), a suspendu les travaux sur la mission d'audit des unités de mesures et des heures travaillées. Conformément à cette directive et contrairement à ce qui avait été présenté lors de notre plan d'audit, nous n'avons pas mis en œuvre nos procédures d'audit à cet égard ni effectué de suivi sur les déficiences relevées à cet égard lors de l'exercice précédent.

3. Contrôle interne

Au cours des travaux d'audit, aucune déficience importante n'a été détectée.

4. Questions à communiquer

Aucune opération importante n'a été relevée.

Les procédures d'audit n'ont détecté aucune fraude et n'ont pas permis de relever des cas de non-conformité aux textes légaux et réglementaires.

Les auditeurs mentionnent qu'ils ont reçu une très bonne collaboration de la direction et des employés de l'établissement. Ils ont eu accès à tous les livres de comptes et autres documents nécessaires à la réalisation des missions d'audit, et toute question soulevée a fait l'objet d'entretiens avec la direction et a été réglée avec satisfaction.

5. Rapport relatif à d'autres obligations légales ou législatives

Le rapport mentionne qu'au cours de leur mission les auditeurs n'ont relevé aucun écart aux éléments mentionnés au rapport.

6. Questionnaire à remplir par l'auditeur indépendant

Conformément aux exigences du MSSS, le questionnaire adressé à l'auditeur a été complété.

Monsieur Circé demande qu'une lettre de félicitations du conseil d'administration soit adressée à madame Joly et son équipe en faisant ressortir la qualité des informations, le délai exceptionnel de livraison des états financiers, soit environ 3 semaines avant la date requise, ainsi que la bonne collaboration avec les auditeurs, qui s'est fait à distance en raison du contexte de la pandémie.

7. Gouvernance

Suite au retrait des membres de la direction, les auditeurs se sont entretenus avec les membres du comité de vérification.

Le comité de vérification recommande au conseil d'administration d'adopter le rapport financier annuel AS-471 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, vérifié par les auditeurs Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020.

1.3 Présentation de monsieur Yves Tétrault - Suivi financier COVID à la période 1 se terminant le 25 avril 2020

Un suivi financier COVID sera présenté à chaque rencontre du comité de vérification. À la période 1 se terminant le 25 avril 2020, voici l'état de situation :

Dépenses au 25 avril 2020

- | | |
|---|---------------|
| • Coûts additionnels – Centre d'activité existants : | 21 010 418 \$ |
| • Coûts additionnels – Lutte à la pandémie :
(ex: Hôtel-Dieu, Place des festivals, Royal-Victoria, etc.) | 2 928 680 \$ |

23 939 099 \$

Reclassification au 25 avril 2020

- | | |
|------------------------------|---------------------|
| • Délestage au 25 avril 2020 | <u>2 276 367 \$</u> |
|------------------------------|---------------------|

Résolution 2020-06-23-01

Rapport financier annuel AS-471 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020

ATTENDU QU'en vertu de l'article 172 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration doit approuver les états financiers.

Sur recommandation du comité de vérification, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :

- D'adopter le rapport financier annuel AS-471 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, vérifié par les auditeurs Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020 ;
- D'autoriser la présidente-directrice générale, madame Sonia Bélanger, et la directrice des ressources financières, madame Guénaëlle Joly, à signer le rapport financier annuel AS-471 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 ;
- D'acheminer le rapport financier annuel AS-471 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020 aux diverses instances ministérielles, au plus tard le 15 juillet 2020.

3.2 Nomination intérimaire au poste de directeur approvisionnement et logistique

Madame Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, présente ce point.

Résolution 2020-06-23-02

Nomination intérimaire au poste de directeur à la direction approvisionnement et logistique

ATTENDU QUE le directeur de l'approvisionnement et de la logistique doit s'absenter temporairement ;

ATTENDU QUE la direction recommande la nomination intérimaire de madame Elisabeth Gour à titre de directrice à la Direction approvisionnement et logistique ;

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :

- Nommer de façon intérimaire madame Elisabeth Gour à titre de directrice à la direction approvisionnement et logistique (DAL) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, et ce, en date du 20 juin 2020 ;
- De fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe salariale autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, et ce, en fonction du mécanisme de détermination du salaire des cadres supérieurs en vigueur au sein du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, lequel est conforme aux règles en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

3.3 Demande de dérogation liée à l'exclusivité de fonctions pour la directrice intérimaire des services professionnels

Madame Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, présente ce point.

Résolution 2020-06-23-03

Demande de dérogation liée à l'exclusivité de fonctions pour la directrice intérimaire des services professionnels

ATTENDU QUE la docteure Marie-Claude Lemieux est autorisée à exercer sa profession à l'extérieur de ses responsabilités de directrice intérimaire des services professionnels, dans le même établissement ;

ATTENDU QUE l'adjointe à la directrice des services professionnels et le directeur adjoint à la direction des services professionnels répondront aux urgences lors de l'absence de la docteure Lemieux ;

ATTENDU QUE la demande de dérogation à l'exclusivité de fonctions de la docteure Lemieux a été autorisée par le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens en date du 11 juin 2020 ;

ATTENDU QUE la docteure Lemieux a remis une autorisation écrite à vérifier les plages horaires de sa pratique médicale afin d'éviter la double rémunération dans un contexte de saine gestion des deniers publics ;

ATTENDU QUE l'autorisation écrite à vérifier les plages horaires de la pratique médicale de la docteure Lemieux a été envoyée à la Régie de l'assurance maladie du Québec le 23 mars 2020 ;

ATTENDU QUE la docteure Lemieux demeure responsable et imputable en tout temps des obligations légales qui découlent de ses fonctions de directrice intérimaire des services professionnels à temps plein;

ATTENDU QUE la docteure Lemieux s'engage à ne pas recevoir une double rémunération pour les mêmes heures de travail ;

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver la dérogation liée à l'exclusivité de fonctions pour la docteure Marie-Claude Lemieux, directrice intérimaire des services professionnels du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, lui permettant ainsi d'exercer sa pratique complémentaire clinique, selon les termes inscrits.

4. Levée et fin de la séance du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de lever la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 23 juin 2020 à 17 h 25.

Original dûment autorisé

(Original dûment autorisé)

M^{me} Micheline Ulrich, présidente

M^{me} Sonia Bélanger, secrétaire